



Association pour la protection
de l'environnement
du Lac Nairne inc.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NAIRNE INC.

Avis est donné par la présente que l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne inc. aura lieu dimanche le 8 août 2021 au Centre Aimélaquois, 121, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs à compter de 9h00. Cette assemblée générale est strictement réservée aux riverains du Lac Nairne, membres de l'Association.

À cette occasion, le conseil d'administration de l'Association déposera son rapport annuel d'activités 2020-2021, les priorités pour 2021-2022, les états financiers au 31 mars 2021 ainsi qu'une proposition de modifications aux statuts et règlements actuels. De plus, des élections se tiendront afin de pourvoir aux postes vacants au sein du conseil d'administration. Les membres de l'Association qui souhaitent se porter candidats à titre d'administrateur de l'Association devront se présenter lors de l'assemblée. S'ils sont absents, ils doivent signer une procuration appuyée de trois membres et la remettre au secrétariat au plus tard le 1^{er} août 2021.

L'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle est au verso et nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir l'apporter puisqu'aucun exemplaire ne sera distribué sur place, protégeons l'environnement. Par ailleurs, veuillez prendre note que l'assemblée générale annuelle est soumise aux consignes de la Direction de la santé publique en vigueur au moment de la rencontre. Néanmoins, pour ceux et celles qui aimeraient y participer virtuellement, nous vous invitons à signifier votre intérêt en écrivant à l'adresse suivante : admin@lacnairne.org. Vous recevrez, par retour du courriel, le lien de rencontre.

Luce Desroches, Secrétaire

Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne inc.



Association pour la protection
de l'environnement
du Lac Nairne inc.

Assemblée générale annuelle de l'APELN
8 août 2021 – 9 h à 12 h
Centre récréatif Aimélaçois de Saint-Aimé-des-Lacs

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et rappel de la mission de l'Association
 - 1.1. **Vérification du quorum** (constitué par la présence d'au moins 19 personnes, dont un seul membre pour chaque propriété [adresse civique] pour laquelle la taxe de secteur [taxe verte] est perçue, représentant 10 % de ces propriétés).
 - 1.2. **Présentation des membres du Conseil d'administration 2020-2021**
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2021
3. Résumé et adoption du procès-verbal de l'AGA 2020
4. Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2021 et du rapport des vérificateurs
5. Rapport de la Présidente sur les activités 2020-2021
6. Présentation des priorités pour 2021-2022
7. Présentation des études réalisées par l'Organisme des bassins versants - Charlevoix Montmorency
8. Adoption des modifications proposées aux statuts et règlements
9. Élection des administrateurs de l'Association (entre 2 et 4 postes disponibles)
10. Élection des vérificateurs (2)
11. Varia.
12. Période de questions.
13. Levée de l'assemblée.

Luce Desroches, Secrétaire